



**Assemblée nationale
XIV^e législature
Session ordinaire de 2013-2014**

Extrait du compte rendu intégral

Première séance du mercredi 27 novembre 2013

Calendrier scolaire et économie touristique

M. le président. La parole est à M. Joël Giraud, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Joël Giraud. Ma question, initialement adressée à M. le Premier ministre en sa qualité de président du Conseil national de la montagne,...

M. Alain Marty. Il est en voyage !

M. Joël Giraud. ...concerne la compatibilité entre le futur calendrier scolaire et l'économie touristique. J'associe à cette question mes collègues Bernadette Laclais et Béatrice Santais, députées de Savoie, Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère, Frédérique Massat, présidente de l'Association nationale des élus de la montagne et Jeanine Dubié, membre du comité directeur de l'association (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC*), et plus généralement celles et ceux qui, issus de tous les bancs de l'Assemblée, siègent au CNM.

Il s'agit non pas d'opposer le bien-être des enfants et l'économie des territoires, mais bien de les rendre compatibles. Pour ce faire, il faut en revenir à une concertation qui n'a pas eu lieu. Nous attendons depuis plus de trois mois un rendez-vous avec le ministère de l'éducation nationale (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*).

M. Christian Jacob. Eh oui !

M. Joël Giraud. J'ai demandé en vain audience au président du CNM en ma qualité de président de la commission permanente de ce conseil, lequel associe élus, syndicats de salariés et professionnels et associations. Vous avouerez que, avant que soient prises des décisions qui touchent des territoires entiers, les institutions représentatives doivent être reçues, entendues et écoutées.

M. André Schneider. Eh oui !

M. Joël Giraud. Hier, à l'occasion du lancement des assises nationales du tourisme, voulues par le Président de la République, nombreux ont été ceux qui ont lancé des cris d'alarme. Dans un esprit constructif et afin de faire converger les intérêts de tous, nous voulons faire entendre notre attachement à des semaines de vacances pleines, les départs en milieu de semaine ayant démontré leur totale inefficacité, pour ne pas dire plus. Nous voulons redire également l'importance de faire à nouveau des mois de février et avril des mois de vacances, avec l'avancement des départs en vacances pour ces périodes. Nous sommes aussi attachés au zonage, avec notamment quatre semaines au cœur de l'hiver, mais nous souhaitons l'expérimentation du zonage d'été.

M. Bernard Accoyer. Très bien !

M. Joël Giraud. Tout cela doit se faire dans le respect du rythme des enfants, avec sept semaines de classe au plus alternant avec deux semaines de vacances.

Il faut mener rapidement une réelle concertation au niveau interministériel, car la fixation du calendrier scolaire doit associer l'éducation nationale, l'économie, l'emploi et le tourisme. Je vous demande également de penser aux saisonniers pluriactifs qui constituent 80 % de l'emploi dans certains départements de montagne et pour qui le fait de travailler une à deux semaines de moins par an représente un surcroît de précarisation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur de nombreux bancs des groupes UDI et UMP.*)

M. Bernard Accoyer. Eh oui ! Peillon, étrangleur de la montagne !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la réussite éducative.

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée chargée de la réussite éducative*. Monsieur le député, vous posez la question ô combien importante du calendrier des vacances. Celui-ci doit évidemment prendre en considération l'intérêt des enfants, auxquels il faut deux semaines de vacances après sept semaines de classe, tout en tenant compte d'autres impératifs, dont l'économie touristique. Comme vous le savez, ce calendrier est arrêté après consultation de diverses instances. Pour l'instant, il a été défini pour les trois prochaines années,...

M. Hervé Gaymard. Vous faites mourir la montagne !

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée*. ...mais il est toujours possible de tenir compte de difficultés particulières. Ainsi, on peut prendre un arrêté modificatif s'il apparaît que ce qui a été décidé par les différentes instances pose trop de difficultés, notamment aux zones de montagne.

M. Bernard Accoyer. Il faut sauver la montagne !

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée*. En ce qui concerne le fait que vous n'ayez pas été reçus, il y a eu une concertation approfondie sur beaucoup de sujets l'année dernière.

M. Christian Jacob. Pas sur la montagne !

M. Bernard Accoyer. Vous méprisez la montagne !

M. Yves Censi. Vous écrasez les minorités !

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée*. L'Association nationale des élus de montagne, représentée notamment par M. Wauquiez, a été reçue. Si le Conseil national de la montagne ne l'a pas été, croyez bien que nous le déplorons et cet oubli sera réparé très prochainement.

Nous voulons agir dans l'intérêt des enfants. Or il y a besoin, en la matière, d'un rattrapage, car leur niveau scolaire n'est pas suffisant. Cela dit, nous voulons aussi préserver l'économie de la montagne, laquelle, pour l'instant, se porte bien : la dernière saison a été assez remarquable puisque la fréquentation a connu une forte progression et la France reste le leader mondial en la matière.

M. Yves Censi. Ce n'est pas grâce à vous !

M. Hervé Gaymard. Et le chômage, qu'en faites-vous ?

Mme George Pau-Langevin, *ministre déléguée*. Vous avez raison, il faut des réunions interministérielles, à l'image de celle qui a eu lieu récemment à Matignon. Nous continuerons ce travail avec vous pour réussir à concilier des intérêts tout à fait légitimes, même s'ils sont divergents. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)